

14.2.1 Société Radio-Canada (SRC)

En 1929, une Commission royale d'enquête du gouvernement fédéral sur la radiodiffusion recommandait la création d'un réseau public de radiodiffusion national pour contrer les effets de la radio américaine et pour desservir les régions où la radio privée n'était pas rentable. En 1936, le Parlement votait la *Loi sur la radiodiffusion*, qui créait la Société Radio-Canada. La nouvelle société d'État avait deux responsabilités : fournir un service radiophonique national et régler tout le secteur de la radiodiffusion au Canada (délivrance des licences, programmation et contenu commercial). Le financement de la Société Radio-Canada était assuré à l'origine par les droits de licence, la publicité et les prêts du Trésor public. Elle bénéficie aujourd'hui de crédits parlementaires et doit s'autofinancer pour le reste.

Les rôles de la radiodiffusion privée et publique sont un sujet de débat constant au Canada. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, créé en 1958 pour réglementer le secteur public, a été remplacé, aux termes de la *Loi sur la radiodiffusion* (1968), par le CRTC, à qui est revenue la responsabilité de réglementer l'ensemble du secteur de la radiodiffusion. En vertu de cette même loi, la Société Radio-Canada doit offrir un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertit, et qui présente une répartition équitable de toute la variété de la programmation ; s'étendre à toutes les régions du Canada, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles ; diffuser en français et en anglais ; répondre aux besoins particuliers des diverses régions et contribuer activement à la diffusion et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional ; et participer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne.

Services et champ de diffusion. Au milieu des années 1980, Radio-Canada exploitait plusieurs services nationaux : un réseau de télévision en français ; un réseau de télévision en anglais ; le premier réseau national de diffusion des débats parlementaires du monde ; des réseaux radiophoniques MA et MF stéréo en français et en anglais ; un service spécial de radio sur ondes moyennes et sur ondes courtes dans le Nord ; et un service international de transcription et de diffusion sur ondes courtes.

En 1985, Radio-Canada possédait et exploitait 31 stations de télévision et 585 relais de réseaux de télévision et réémetteurs. Ses émissions de télévision étaient également diffusées par 31 stations affiliées, 73 réémetteurs affiliés et 164 réémetteurs privés ou appartenant à la collectivité. Son service radiophonique national possédait et exploitait

68 stations de radio et 584 réémetteurs et émetteurs-relais de faible puissance. En outre, 17 stations de radio affiliées privées et 57 réémetteurs privés ou appartenant à la collectivité s'y alimentaient. La Société a des centres de production à Montréal (en français), à Toronto (en anglais) et dans de nombreuses grandes villes du pays.

En 1985, 99,3 % des Canadiens avaient accès aux réseaux de radio français et anglais de Radio-Canada, et 99,2 %, aux réseaux de télévision français et anglais.

La radio de Radio-Canada présente de la musique classique et populaire, des dramatiques et des comédies légères, des causeries, des analyses de la politique et des arts, des nouvelles locales, des actualités, des bulletins météorologiques et de circulation, ainsi que des émissions régionales et de réseau.

Les services de télévision français et anglais de Radio-Canada offrent des émissions canadiennes d'une grande diversité : informations, actualités, dramatiques, sports, religion, sciences, émissions pour les enfants, questions d'intérêt pour les consommateurs et émissions de variétés.

Sur le plan financier comme sur le plan de la portée culturelle, Radio-Canada est le premier radiodiffuseur du pays. En 1987-1988, son crédit parlementaire était de 887 millions de dollars, ce qui représente une hausse de près de 4 % par rapport au crédit de l'année précédente. Le budget total de Radio-Canada pour 1987-1988 atteignait 1,2 milliard de dollars, la différence provenant de la publicité (environ 300 millions de dollars) et d'autres recettes.

Service du Nord. Le Service du Nord de Radio-Canada assure des services de radio et de télévision au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Des émissions radiophoniques du réseau national et d'autres produites dans le Nord sont transmises par les réseaux terrestres et les réseaux par satellite, puis diffusées au moyen des émetteurs locaux en anglais et dans les langues autochtones.

Service de radiodiffusion internationale. Radio-Canada International (RCI), le service de radiodiffusion à l'étranger de Radio-Canada, a été créé en 1945 et diffuse sur ondes courtes vers l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, les États-Unis, le Mexique, les Amériques centrale et du Sud, les Antilles, l'Afrique et le Moyen-Orient, et ce, en 11 langues : russe, ukrainien, polonais, tchèque, slovaque, hongrois, allemand, espagnol, portugais, anglais et français. Il transmet également des émissions hebdomadaires par satellite au Japon (en japonais) et à Hong-Kong (en anglais) et envoie des transcriptions de pièces musicales et d'émissions parlées à 800 stations de radio étrangères.